

Dyslexie : diagnostic hâtif, souvent erroné ?

Michèle Leroux

Orthopédagogue de formation, le professeur Jean-Paul Martinez s'intéresse aux problèmes entourant les difficultés de lecture, l'illettrisme et l'analphabétisme depuis plus de 20 ans. Infatigable défenseur de ceux qui n'ont ni voix ni écriture ni groupes de pression pour se faire entendre, il dirige le groupe LIRE qui intervient auprès des enfants en difficulté d'apprentissage, de leurs parents et de leurs enseignants. Dans un récent ouvrage (*Un dyslexique ou un mauvais lecteur, Le grand malentendu*, Éditions Nouvelles), le professeur y livre une critique sévère à l'égard d'une pratique devenue courante qui consiste à recourir au diagnostic de dyslexie pour expliquer les troubles d'apprentissage en lecture.

«La tendance lourde, et depuis plus d'un siècle, est de vouloir toujours imputer aux élèves la responsabilité de l'échec en langage écrit, explique M. Martinez, avec pour conséquence la déresponsabilisation des enseignants et de certains parents qui, n'ayons pas peur de l'exprimer, préfèrent souvent un diagnostic de dyslexie, projetant ainsi le problème sur l'enfant seul. Toutefois, dans la majorité des cas, l'enfant ne souffre pas de trouble neurologique et est donc considéré abusivement comme dyslexique.»

Le Québec et le Canada ne sont pas les seuls territoires où s'est développée l'école de pensée contre laquelle le professeur s'insurge. «En France, on a mis en place un plan national anti-dyslexie visant à éradiquer l'illettrisme, sous-entendant ainsi que les 25 % d'enfants ayant des difficultés de lecture et qui proviennent pour la majorité de milieux défavorisés auraient des troubles neurologiques», explique M. Martinez. Aux États-Unis, on estime que la plupart des trois millions d'élèves fréquentant les classes spéciales parce qu'ils ne savent pas lire sont «probablement» dyslexiques, comme l'écrivait le ma-

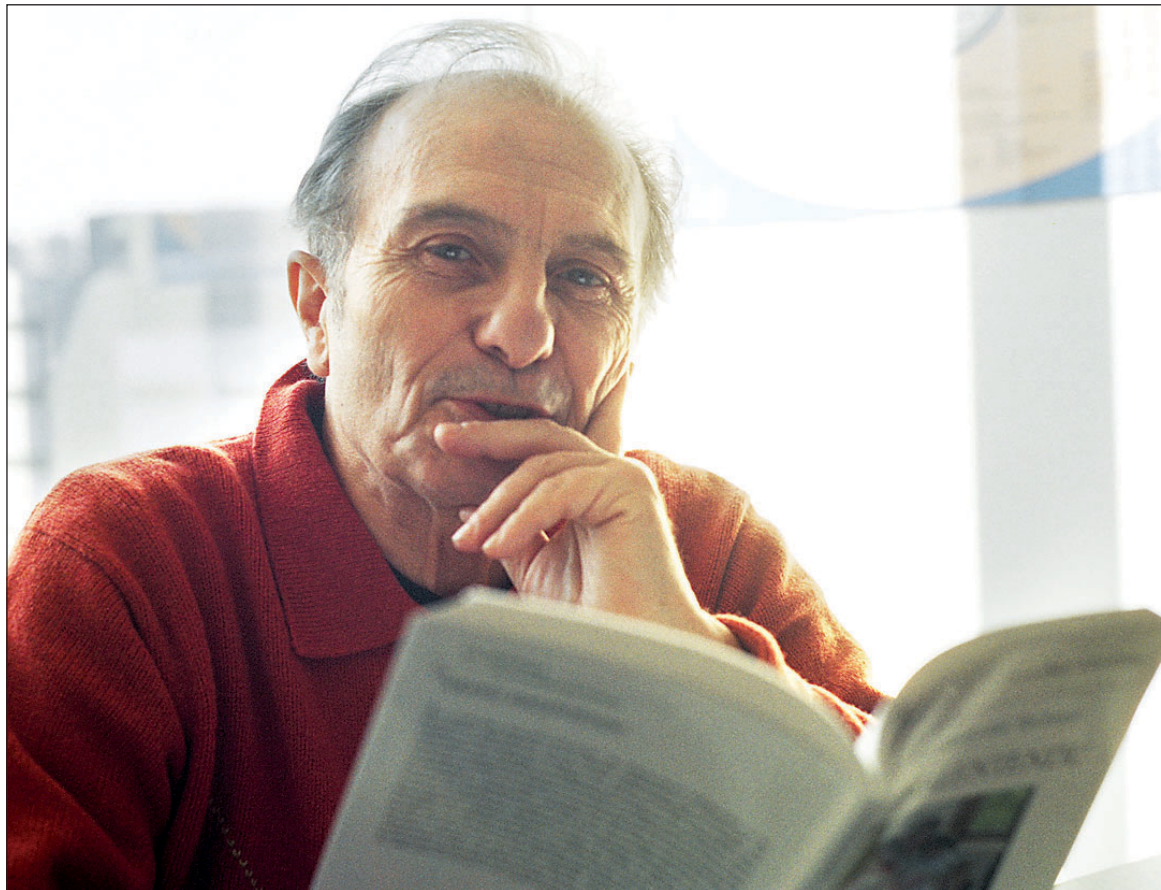


Photo : Nathalie St-Pierre

Jean-Paul Martinez, professeur au Département d'éducation et de formation spécialisées.

gazine *Time*, dans un dossier choc qui a fait la une en octobre dernier.

Au Québec, l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage (AQETA) ne fait pas dans la nuance non plus. Dans un communiqué de presse émis le 1^{er} mars 2002, l'organisme affirme : «C'est clair et établi, nous savons maintenant que les troubles d'apprentissage sont une condition neurologique, qu'ils durent toute la vie et qu'ils ne disparaîtront pas avec le temps. Au cours de la dernière décennie, une preuve scientifique convaincante, provenant de la recherche génétique et des études du cerveau, a clairement établi le fondement neurobiologique des troubles d'apprentissage.»

«Tout cela est faux, et inquiétant», estime M. Martinez. Non pas que le professeur nie l'existence de la dyslexie ou de ses effets sur l'apprentissage de la lecture. «Bien sûr, dans les cas où un neurologue, à la suite d'un test d'imagerie à résonance magné-

tique (IRM), pose un diagnostic de dyslexie, moi je suis preneur. Mais attention. De l'aveu même des neurologues, seulement 2 % des élèves en difficulté de lecture peuvent être classés dans cette catégorie. Il en reste 98 %. Moi, c'est ce groupe-là qui m'intéresse. Il s'agit de mauvais lecteurs ayant des difficultés avec le langage écrit. On oublie souvent, volontairement ou non, que ces élèves proviennent de milieux économiques et culturels défavorisés.»

«La lecture ne peut être réduite à la seule activité neurologique et phonologique. Pourquoi pose-t-on un diagnostic de dyslexie si facilement, et souvent avec des instruments discutables sur les plans méthodologique et statistique? On refuse encore de considérer les difficultés de lecture en tenant compte des aspects sociaux, économiques, culturels et politiques.»

Lecture orale et visuelle

Depuis deux décennies, le professeur et son équipe observent et analysent les pratiques de lecture des élèves et des enseignants des classes d'adaptation, du premier cycle primaire de même que celles des étudiants, d'adultes illettrés et des familles. «Les enfants pourraient être de meilleurs lecteurs si l'on respectait la pluralité de l'acte de lire et de son apprentissage, soutient-il. Toutefois, nous avons constaté que les élèves focalisent sur une seule stratégie, généralement celle préconisée par l'école. Ils ne font pas la distinction entre un schéma de lecture orale — requis pour transmettre une information à autrui — et le visuel — requis pour soi et surtout pour comprendre. Dans leurs cas, la lecture dite silencieuse devient une transposition intériorisée de la lecture orale. Autrement dit, ils continuent à lire pour autrui, à prononcer à voix

basse, ce qui donne lieu à une lecture syllabique, hachée et parfois audible, entraînant une lenteur excessive et une incompréhension. Quand on les observe, on pense aux curés qui lisaient les bréviaires en marmonnant les paroles divines! Mais lire, c'est comprendre, ce n'est pas réciter, comme au Moyen-Âge.»

Pour mieux lire, propose M. Martinez, le jeune lecteur devrait dès la maternelle être exposé à toutes les stratégies de lecture (sémantique, syntaxique, graphophonétique et perceptuelle), à travers des textes informatifs, narratifs et incitatifs, qui font réaliser aux élèves que lire procure un plaisir immédiat. «La famille a aussi un rôle capital dans l'apprentissage de la lecture. L'enfant doit pouvoir imiter ses parents qui lisent devant lui et en retirent du plaisir», ajoute-t-il.

La formation des enseignants

Les futurs enseignants devraient recevoir une formation plus approfondie en difficulté du langage écrit, précise M. Martinez. Il convient également de former au 2^e cycle (DESS) des orthopédagogues spécialistes des troubles du langage écrit et de la communication aptes à intervenir auprès des élèves et à soutenir le personnel enseignant, les parents et les directions d'écoles. À ce sujet, rappelle-t-il, les facultés d'éducation ont un rôle crucial à jouer en termes d'expertises, de recherche et de formation.

À l'UQAM, au Département d'éducation et de formation spécialisées, une équipe multidisciplinaire de professeurs chercheurs (orthopédagogues, psychoéducateurs, psychologues spécialisés de l'éducation, spécialiste en alphabétisation et en orthopédagogie) offre ses services pour faire en sorte que nos futurs enseignants puissent relever cet important défi aux côtés des enfants, des enseignants et des parents ●